

Manuel module prescription V2



Date du document : 09/2018

1 Introduction

1.1. Validation des prescriptions.

Les prescriptions peuvent être créées par tous les utilisateurs, s'ils en ont les droits, mais seuls les utilisateurs qui ont été qualifiés comme médecin dans leur profil de droits pourront valider les prescriptions.

Utilisateur qualifié comme médecin

Ce paramétrage est effectué par les administrateurs de Médiatteam.

1.2. Base VIDAL.

Médiatteam permet de faire le lien avec la base VIDAL, pour se faire, il faut que l'utilisateur possède une licence VIDAL et renseigne son code d'accès VIDAL dans les paramètres de son compte.

Informations réservées aux professionnels de santé

N° d'identification (médecins)

Code d'accès VIDAL

1.3. Ordonnance.

Dans la rubrique mon compte, il est également possible de renseigner le champ libre « N° d'identification (médecins) » avec les informations que le médecin souhaite voir apparaître en haut à gauche de son ordonnance.

Informations réservées aux professionnels de santé

N° d'identification (médecins)	N° RPPS / ADELI Adresse du cabinet CP VILLE Autre informations souhaitées Etc ...
--------------------------------	---

Ces informations seront reprises dans les en-têtes de vos ordonnances :

COHEN David	Le 20/09/2018
Médecin	DUPONT Martin Age : 50 ans
N° RPPS / ADELI Adresse du cabinet CP VILLE Autre informations souhaitées Etc ...	

2 Prescriptions

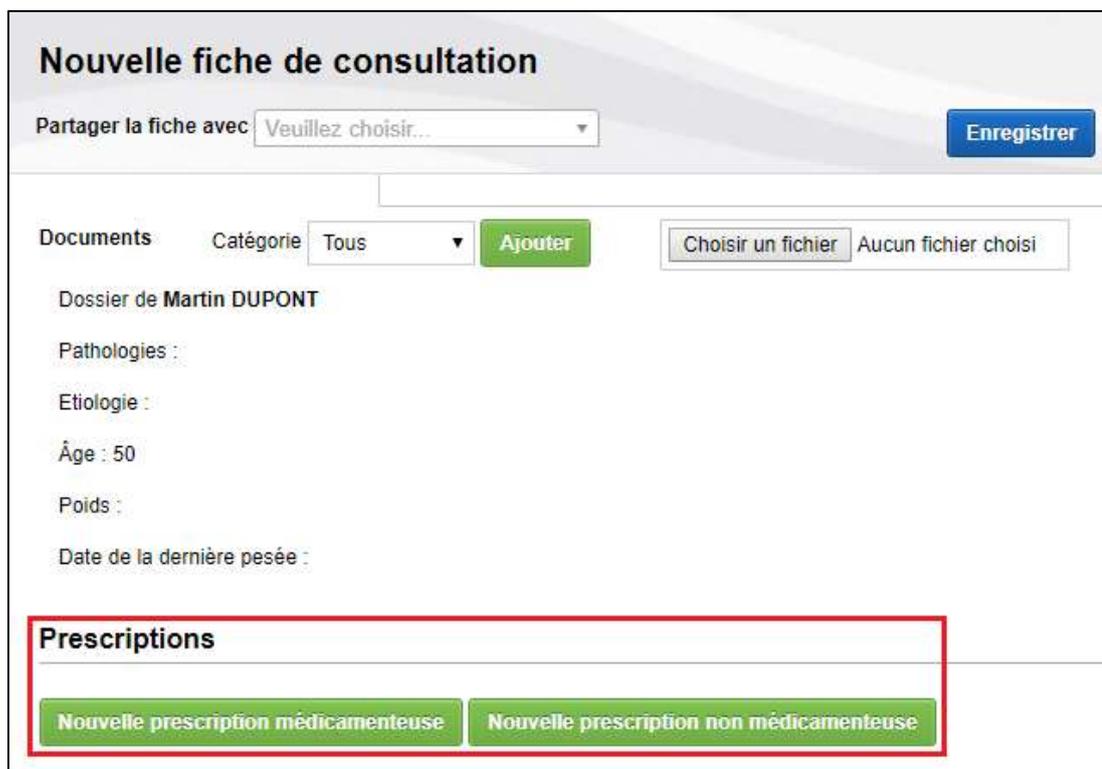
Il existe 2 manières de créer une prescription.

- Depuis le volet Prescription :



The screenshot shows a patient profile for 'DUPONT Martin' with a star icon and a 'Prescriptions' tab. Below the profile name are four tabs: 'Résumé', 'Parcours', 'Coordonnées', and 'Prescriptions'. The 'Prescriptions' tab is active. Below the tabs, there is a section titled 'Prescriptions' with two green buttons: 'Nouvelle prescription médicamenteuse' and 'Nouvelle prescription non médicamenteuse'.

- Depuis une fiche consultation :

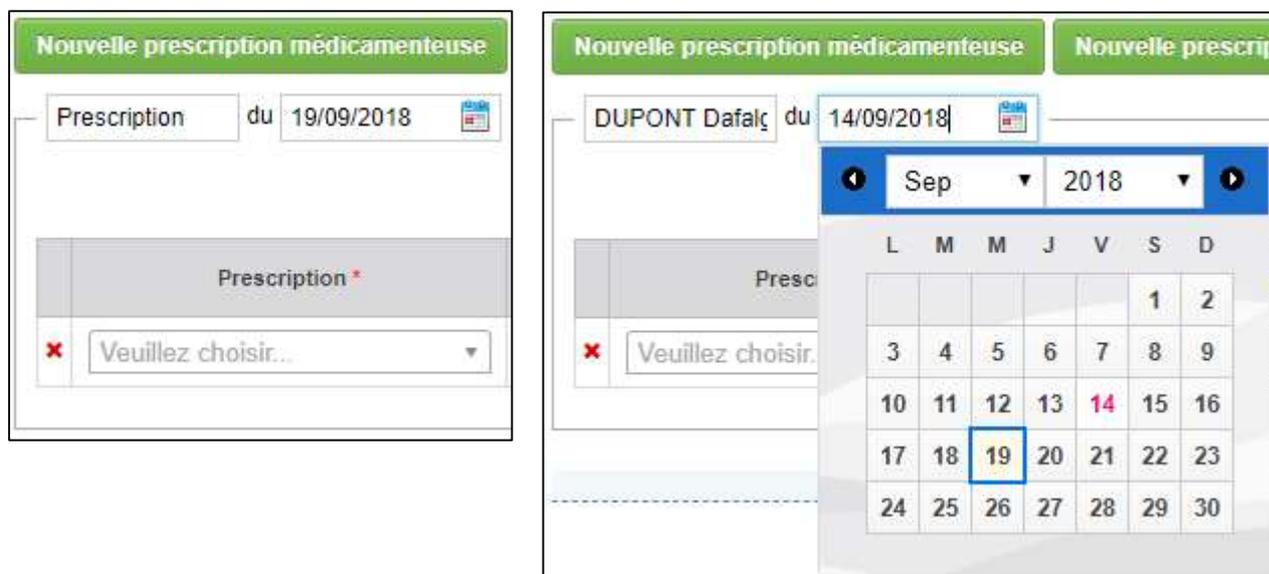


The screenshot shows the 'Nouvelle fiche de consultation' form. At the top, there is a 'Partager la fiche avec' dropdown menu and an 'Enregistrer' button. Below this, there are 'Documents' and 'Catégorie' dropdown menus, an 'Ajouter' button, and a 'Choisir un fichier' button. The form contains fields for 'Dossier de Martin DUPONT', 'Pathologies', 'Etiologie', 'Âge : 50', 'Poids', and 'Date de la dernière pesée'. At the bottom, there is a section titled 'Prescriptions' with two green buttons: 'Nouvelle prescription médicamenteuse' and 'Nouvelle prescription non médicamenteuse'. This section is highlighted with a red border.

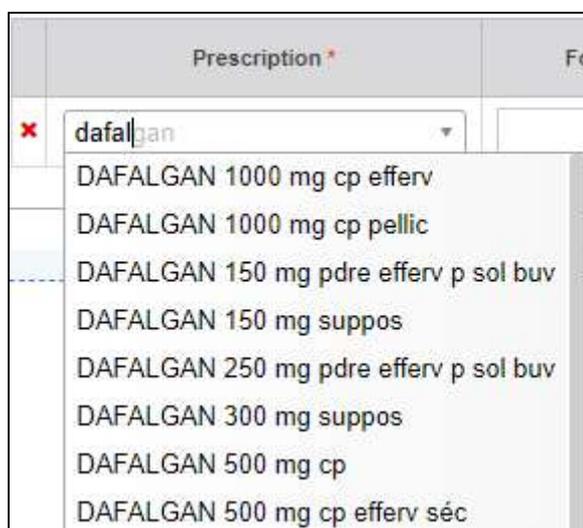
Afin de permettre à l'utilisateur de créer la prescription directement depuis la fiche de consultation sans être obligé de retourner dans le dossier usager puis d'aller sur le volet prescription.

2.1. Création d'une Prescription.

Lorsqu'une nouvelle prescription est créée, en plus du choix de la date, il est possible de lui attribuer un nom (par défaut sera Prescription) :



Ensuite renseigner le médicament pour la prescription, si l'accès à la base VIDAL a été paramétré par l'utilisateur (voir introduction) alors le champ prescription effectuera une recherche dans la base VIDAL dès que quelques lettres du médicament souhaité auront été saisies :



Prescription *	Forme galénique	Voie d'admin
<input type="text" value="dafalgan"/> <ul style="list-style-type: none"> DAFALGAN 1000 mg cp efferv DAFALGAN 1000 mg cp pellic DAFALGAN 150 mg pdre efferv p sol buv DAFALGAN 150 mg suppos DAFALGAN 250 mg pdre efferv p sol buv DAFALGAN 300 mg suppos DAFALGAN 500 mg cp DAFALGAN 500 mg cp efferv séc 		

Une fois le médicament sélectionné dans la liste, la forme galénique et la voie d'administration se renseignent automatiquement :

Prescription *	Forme galénique	Voie d'admin
<input type="text" value="DAFALGAN 500 mg gél"/>	gélule	orale

Il ne reste plus qu'à renseigner la posologie :

Matin	Midi	Soir	Coucher
1	1	1	

Pour des posologies classiques, il suffit de renseigner le nombre et le moment de la prise du médicament.

Av/Ap/Pendant repas

Que cherchez-vous

- Avant le repas
- Pendant le repas
- Après le repas

La sélection de l'indication avant/pendant/après repas se fait à l'aide d'un menu déroulant.

Il faut ensuite indiquer une date de début, la durée ainsi que la fréquence du traitement :

Début *

14/09/2018

Sep 2018

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Durée

7

Que cherchez-vous

- Jours
- Semaines
- Mois
- Long cours

Fréquence

2

Que cherchez-vous

- Jours
- Semaines
- Mois

Il est possible d'ajouter des précisions sur le médicament avec les 4 cases suivantes dont le détail est précisé lorsque la souris est laissée quelques instants sur l'acronyme :

ALD

Affections Longue Durée

CS

médicament Classé comme Stupéfiant ou soumis à la réglementation des stupéfiants

CVC

administrable dans le Cadre de l'accompagnement aux actes de la Vie Courante

NS

Non Substituable

Il est également possible d'ajouter des conditions de prises.

Conditions	
Que cherche:	douleur
Sauf si	
Uniquement si	

Exemple :

- Uniquement si douleur.
- Sauf si fièvre.

Enfin, il est possible d'ajouter un commentaire, c'est un champ libre, il est donc possible de mettre de la forme et de la couleur pour mettre en évidence des éléments importants à prendre en compte pour la prescription.

Commentaires


Commentaire
<div style="text-align: right;"> ✕ </div> <div style="text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Enregistrer </div> <p>Ne pas dépasser <u>6 comprimés par jour</u></p>

Dans l'exemple ci-dessus, le Dafalgan sera à prendre en gélule par voie orale en cas de douleur, 1 matin, midi et soir, avant le repas pendant 7 jours, 1 jour sur 2 à partir du 14/09/2018 sauf en cas de prise d'alcool et ne pas dépasser 6 comprimés par jour.

En cliquant sur Enregistrer la prescription est alors créée.

Prescriptions											
— DUPONT Dafalgan du 14/09/2018 —											
Prescription	Forme galénique	Voie d'admin	Matin	Midi	Soir	Av/Ap/Pendant repas	Début	Durée	Fréquence	Conditions	Commentaires
DAFALGAN 500 mg gél	gélule	orale	1	1	1	avant le repas	14/09/2018	7 jours	tous les 2 jours	uniquement si douleur	Ne pas dépasser <u>6 comprimés par jour</u>

2.2. Validation d'une prescription.

Une fois la prescription créée, il faut la valider pour qu'elle soit effective.

Cette action n'est possible que par un utilisateur qualifié comme médecin (voir introduction).

Il est possible de valider une prescription :

- Depuis le **volet prescription**
- Depuis la fiche consultation
- Depuis le menu **suivi > Prescriptions à valider** afin de valider les prescriptions qui ont été créées par les utilisateurs n'étant pas médecin



Il existe 2 possibilités de validation.

2.2.1. Validation dans l'établissement

La validation dans l'établissement permet la génération de fiches de soins pour le suivi du traitement.

Un message demande la confirmation de la validation car l'action est irréversible :

prescription-v2.media-team.fr indique

La prescription ne sera plus modifiable une fois validée. Il est important de vérifier toutes les données saisies.

La validation dans l'établissement générera des fiches de soins.

Etes-vous sûr de vouloir valider cette prescription?

Une fiche de suivi est créée pour chaque prise de médicament prévue par la prescription.

Dans l'exemple précédent, il y aura donc 12 fiches de suivi créées (1 gélule, matin, midi et soir pendant 7 jours, 1 jour sur 2)

3 fiches pour le jour 1 (1 pour la prise du matin, 1 pour la prise du midi et 1 pour la prise du soir), 3 autres fiches pour le jour 3 (1 jour sur 2), 3 fiches pour le jour 5 et 3 fiches pour le jour 7.

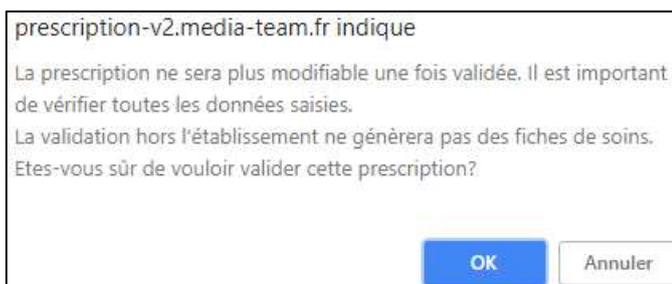
14/09/2018 - MIDI		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné) uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél., gélule, orale, avant le repas
14/09/2018 - SOIR		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné) uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél., gélule, orale, avant le repas
16/09/2018 - MATIN		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné) uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél., gélule, orale, avant le repas
16/09/2018 - MIDI		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné) uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél., gélule, orale, avant le repas
16/09/2018 - SOIR		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné) uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél., gélule, orale, avant le repas

2.2.2. Validation hors de l'établissement

La validation hors établissement permet de valider la prescription mais implique qu'il n'y aura pas de suivi de traitement au sein de l'établissement.

Il n'y aura donc pas de fiche de suivi de créées.

Un message demande la confirmation de la validation car l'action est irréversible :



3 Fiches de soins prescrits

3.1. Agencement des fiches.

Les fiches de soins prescrits sont ordonnées par jour et période de la journée afin de faciliter le suivi des actions à effectuer.

<input type="checkbox"/>	Usager	Intervenant(s)	
AUJOURD'HUI - MATIN			
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné)	uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél, gélule,
<input type="checkbox"/>	BONNET Edith	(non assigné)	2 IBUPROFENE ARROW 400 mg
<input type="checkbox"/>	BA Moussa	(non assigné)	1 IMODIUM 2 mg gél, gélule, orale
AUJOURD'HUI - MIDI			
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné)	uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél, gélule,
<input type="checkbox"/>	BA Moussa	(non assigné)	1 IMODIUM 2 mg gél, gélule, orale
AUJOURD'HUI - SOIR			
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné)	uniquement si douleur 1 DAFALGAN 500 mg gél, gélule,
AUJOURD'HUI - COUCHER			
<input type="checkbox"/>	BONNET Edith	(non assigné)	1 IBUPROFENE ARROW 400 mg

Sur l'exemple ci-dessus, on voit qu'il y a 3 actions à réaliser le matin, 2 le midi, 1 le soir et 1 au coucher d'un usager.

Dans l'objet est repris le descriptif de la posologie, en commençant par indiquer les conditions en rouge, puis le nombre de comprimés à prendre.

Enfin, il est possible d'afficher les commentaires renseignés sur les prescriptions en cochant la case : Afficher les commentaires.

Suivi

Affichage : **Standard *** Standard

Filtres Début : 20/09/2018 Fin (inclus) : 20/09/2018 [Modifier les filtres](#)

Afficher les comptes-rendus
 Afficher les commentaires

Le commentaire est alors affiché :

AUJOURD'HUI - MATIN		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin (non assigné)	<p style="color: red; font-weight: bold; font-size: small;">uniquement si douleur</p> <p style="font-size: small;">1 DAFALGAN 500 mg gé, gélule, orale, avant le repas</p> <p>Commentaire : Ne pas dépasser 6 comprimés par jour</p>

3.2. Utilisation des fiches.

Il est possible de modifier plusieurs fiches en une fois pour leur attribuer un intervenant ou bien pour que l'intervenant puisse indiquer rapidement qu'elles ont été réalisées (s'il n'y a pas de cas particulier).

Pour sélectionner les fiches à modifier, il faut cocher les cases se trouvant devant les fiches souhaitées, il est également possible de cocher la case supérieure pour sélectionner l'ensemble des fiches :

AUJOURD'HUI - MATIN	
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPONT Martin
<input checked="" type="checkbox"/>	BONNET Edith
<input type="checkbox"/>	BA Moussa
AUJOURD'HUI - MIDI	
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPONT Martin
<input type="checkbox"/>	BA Moussa
AUJOURD'HUI - SOIR	
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPONT Martin
AUJOURD'HUI - COUCHER	
<input type="checkbox"/>	BONNET Edith

AUJOURD'HUI - MATIN	
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPONT Martin
<input checked="" type="checkbox"/>	BONNET Edith
<input checked="" type="checkbox"/>	BA Moussa
AUJOURD'HUI - MIDI	
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPONT Martin
<input checked="" type="checkbox"/>	BA Moussa
AUJOURD'HUI - SOIR	
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPONT Martin
AUJOURD'HUI - COUCHER	
<input checked="" type="checkbox"/>	BONNET Edith

En cliquant sur la flèche qui pointe vers le bas, il est alors possible d'attribuer un intervenant ou un statut aux fiches sélectionnées :



Les fiches de soins lorsqu'elles sont réalisées, ont leurs bordures gauches qui passent au vert :

AUJOURD'HUI - MATIN		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	UTILISATEUR1
<input type="checkbox"/>	BONNET Edith	UTILISATEUR1
<input type="checkbox"/>	BA Moussa	UTILISATEUR1
AUJOURD'HUI - MIDI		
<input type="checkbox"/>	DUPONT Martin	(non assigné)

3.3. Abandon de fiches et alertes.

Lors de l'administration d'un médicament, si, pour une raison ou une autre, il n'est pas possible de réaliser l'action prescrite, l'utilisateur a la possibilité d'abandonner la fiche et de renseigner en compte-rendu la raison de l'abandon afin qu'une alerte soit générée au niveau de la prescription.

Modification de la fiche de soins n° 4201

Statut * Réalisé A réaliser **Abandonné**

Usagers BONNET Edith

Intervenants

Type d'intervention Médicamenteuse

Domaine d'intervention Médical

Date 12/10/2018 Heure Début : 22h00 Fin : 22h00

Date de fin

Objet 1 IBUPROFENE ARROW 400 mg cp pellic, comprimé pelliculé, orale, après le repas

Compte-rendu

Une fois la fiche enregistrée, elle disparaît des soins à prescrire et une alerte est créée sur la prescription.



Afin d'afficher les alertes, il faut cliquer sur le médicament pour lequel une alerte a été générée.



Pour lever une alerte, il faut se mettre en modification, sélectionner le médicament sur lequel se trouve l'alerte et cliquer sur lever les alertes :



Une fenêtre s'ouvre alors afin d'indiquer la raison pour laquelle l'alerte est levée.



Une fois l'alerte levée, il est possible de consulter l'historique lié à la prescription en cliquant dessus :

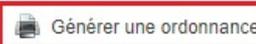
Evènements	
• 11/10/2018 à 16h06 - Traitement validé par COHEN David	
• 11/10/2018 à 16h06 - Alerte émise par COHEN David	
A recraché	
• 12/10/2018 à 16h41 - Alerte levée par COHEN David	
C'est le droit/choix de la patiente.	

4 Ordonnances

Une fois la prescription validée, il est possible de générer l'ordonnance correspondante.

Pour générer une ordonnance, il faut cliquer sur le bouton situé à droite dans la prescription (il apparaîtra quand la souris passera dessus).

CVC	NS	Conditions	Commentaires
✓			



COHEN David	Le 20/09/2018				
Médecin	DUPONT Martin Age : 50 ans				
N° RPPS / ADELI					
Adresse du cabinet					
CP VILLE					
Autre informations souhaitées					
Etc ...					
Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée reconnue MALADIES INTERCURRENTES					
Non administrable dans le cadre de l'accompagnement aux actes de la vie courante :					
Médicaments	Date et fréquence	Matin	Midi	Soir	Coucher
Sous condition: uniquement si douleur DAFALGAN 500 mg gél, gélule, orale Ne pas dépasser 6 comprimés par jour	14/09/2018 → 20/09/2018 tous les 2 jours avant le repas	1	1	1	
Signature					
1					